

92%
de réussite
(promotions 2023)



Campus d'Albi
Campus de Tarbes
Campus de Toulouse



Apprentissage
Formation initiale
Formation continue
VAE



567 H d'enseignement théorique

Formation initiale :

- 1 an
- 840 H de formation pratique

Formation continue :

- 2 ans
- 840 H de formation pratique (700 H chez l'employeur & 140 H de stage)

Apprentissage :

- 2 ans
- 180 H de complément de formation

Code RNCP : 36004
Diplôme d'État de niveau 3

Date d'enregistrement de la
certification : 30 août 2021

Certificateur : Ministère chargé de la
Solidarité

Le métier

L'AES réalise des interventions sociales au quotidien visant à accompagner la personne en situation de handicap ou touchée par un manque d'autonomie, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie. En lien avec l'entourage de la personne, il l'accompagne tant dans les actes essentiels de la vie quotidienne que dans les activités de la vie sociale, scolaire et de loisirs.

Il veille à l'acquisition, la préservation ou la restauration de l'autonomie de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte, de la personne vieillissante, et l'accompagne dans sa vie sociale et relationnelle. Ses interventions d'aide et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile, et en établissement.

L'AES peut évoluer vers des formations de niveau 4 comme Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale, Moniteur Éducateur, etc.

Pré-requis

Aucun diplôme exigé.

Qualités requises

Sens du contact | Ouverture au monde | Curiosité | Humanisme
Écoute | Enthousiasme | Fiabilité | Engagement | Réactivité

Admission & Sélection

Épreuve orale d'admission ou entretien de positionnement de 30 min : entretien avec un jury pour évaluer la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale.

Dispenses & Allègements

Ils peuvent être accordés, selon les textes, aux personnes titulaires de diplômes du secteur (cf. liste des diplômes dans le dossier de présentation de la formation sur notre site web).

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme datant de moins de 3 ans.

Contenu de la formation

La formation se déploie sur 5 domaines de formation :

DF1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne - 112 H

DF2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité - 91 H

DF3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne - 105 H

DF4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention - 147 H

DF5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne - 91 H

+ Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU) - 21 H

Modalités d'évaluation

Étude d'un cas pratique
Épreuves orales
Épreuves écrites

Nos points forts

Pédagogie active et participative
Suivi individualisé par un formateur référent
Nombreux intervenants professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire
Analyse de la pratique pour construire des compétences individuelles et collectives et transformer son expérience

Tarifs

Formation apprentissage : 0€ (financée par l'OPCO)

Formation initiale : 0€ (financée par la Région Occitanie)

Formation continue : 7 371€

Contacts

Campus d'Albi

Secrétariat pédagogique
Stéphanie ALVERNHE

✉ s.alvernhe@arseaa.org

☎ 05 63 43 57 76

Campus de Tarbes

Secrétariat pédagogique
Sylvie ANOLL

✉ s.anoll@arseaa.org

☎ 05 62 35 30 61

Campus de Toulouse

Secrétariat pédagogique
Sandrine CHESNEAU

✉ s.chesneau@arseaa.org

☎ 05 61 19 09 48

Financement

Il dépend de votre statut :

- Poursuite études, demandeur d'emploi (Financement Région)
- Salarié en formation continue (OPCO, Transitions Pro, Plan de formation employeur, CPF, contrat de professionnalisation, d'apprentissage)



Handicap

Vous êtes en situation de handicap ? La formation peut être adaptée à vos besoins. Adressez-vous au responsable de la formation, il vous communiquera les coordonnées du référent handicap.

